



Une mairie a-t-elle le droit de regarder un casier judiciaire ...

Par **laptitefraiz**, le **12/04/2008** à **16:51**

Bonjour,

Lors de ma candidature a un emploi, une mairie a eu accès à mon casier judiciaire, a-t-elle le droit de le demander sans la permission de l'intéressé?
Ce n'est-il pas atteint à la vie privée?

Merçi.

Par **julian45**, le **12/04/2008** à **17:48**

bonjour, il existe beaucoup de métier où il ne faut pas de casier judiciaire, il peuvent vérifier vos dires et savoir si vous en avez un, après le consulter et savoir ce que vous avez fait je ne sais pas. Mais certainement qu'un de mes collègues fournira la réponse.
cordialement